



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Concept

Promotion de la lecture

«RESEAU LECTURES»

Rédigé par Nadia Revaz sur mandat du Service de la culture

18 juin 2012



«La promotion de la lecture est l'affaire de tous.»

Isabelle Chassot (présidente de la CDIP et du groupe de pilotage pisa.ch)

Colloque national «Promotion de la lecture: exemples de bonne pratique», 6 juin 2012

«Pour améliorer la promotion de la lecture, il faut de la patience, de la persévérance et de l'imagination.»

Olivier Maradan (secrétaire général de la CIIP)

Colloque national «Promotion de la lecture: exemples de bonne pratique», 6 juin 2012

La promotion de la lecture ne se limite pas au périmètre scolaire (lieux de lecture variés: bibliothèque, médiathèque, maison...)

La promotion de la lecture implique une variété des genres (fiction, documentaire...) et des supports proposés (format papier, électronique...)

La promotion de la lecture commence avant l'entrée à l'école (action Né pour lire par exemple)

La promotion de la lecture n'a pas de fin (action Roman des Romands pour le secondaire II par exemple)

1. Cadrage

Depuis quelques années, sachant l'évolution des habitudes de lecture, l'accent est mis sur la promotion au niveau mondial (campagne québécoise et canadienne, luxembourgeoise, mexicaine, priorité finlandaise...). En Suisse, elle est désormais clairement inscrite dans des plans d'action, ordonnances, plans d'études..., reliant ainsi plus fortement l'acte de lire à l'accès à la lecture.

Cadrage suisse

- **Plan d'action de mesures consécutives à PISA 2000**
 - Diminution de la proportion des jeunes, faibles en lecture
 - Amélioration des compétences en lecture des garçons
 - Encouragement de la lecture facultative des jeunes
 - Encouragement de la lecture au niveau de la motivation pour lire par plaisir
 - Encouragement des compétences linguistiques... dans le domaine préscolaire, à l'école infantine et à l'école en général
 - Encouragement de la lecture dans toutes les disciplines (pas seulement en langue première)
 - Renforcement des bonnes pratiques de la promotion de la lecture

- **Ordonnance du Département fédéral de l'intérieur**

Ordonnance du DFI instituant un régime de promotion de la lecture pour les années 2012 à 2015: <http://www.admin.ch/ch/f/as/2011/6175.pdf>

- **Quelques éléments de définition de la lecture à partir du PER (plan d'études romand)**
 - L'entrée dans l'écrit, fondée sur l'alternance d'activités de lecture et d'écriture et la mise en évidence des liens qui les relient constitue un pas décisif – et difficile – dans l'apprentissage d'une autre modalité de la capacité à communiquer, qui ouvre notamment de nouvelles perspectives pour les apprentissages (*conservation de l'information, accès au livre...*)
 - La lecture permet la construction de références culturelles, en particulier en littérature
 - La lecture à l'école vise la construction d'un répertoire langagier plurilingue
 - La lecture, c'est varier les situations de communication et les formes de contact avec les langues enseignées (*genres de textes diversifiés, liens langue-image, liens langue-corps (théâtre, mime), liens langue-musique,...*) (dès le cycle 1);
 - La lecture ne se limite pas au genre narratif (genre de textes diversifiés)
 - Les supports de la lecture doivent être variés (livres, journaux, médias électroniques...)

- **Quelques-unes des conditions cadre matérielles et organisationnelles extraites du PER**
 - Mettre à disposition des livres – en français, dans les langues étudiées et, dans la mesure du possible, dans les langues d'origine des élèves allophones – à emporter à la maison (dès le cycle 1)
 - Offrir l'accès à une bibliothèque fournie en publications adaptées à l'âge des élèves, variées et multiculturelles (la littérature doit y être présente dès le cycle 1, les autres langues et cultures ainsi que l'antiquité gréco-latine dès le cycle 3)
 - Favoriser la fréquentation par les élèves des infrastructures culturelles existantes, dans le quartier, la commune, le canton (dès le cycle 1)
 - Organiser des rencontres avec des «professionnel-le-s» de la langue (écrivain-e, illustrateur-trice, journaliste,...) (cycle 3)

- **Colloque CDIP «Promotion de la lecture: exemples de bonne pratique»**
 Le colloque CDIP organisé le 6 juin 2012 démontre l'importance accordée à la thématique au niveau national et, dans ce contexte, il est primordial que le Valais ait un interlocuteur identifié, comme c'est déjà le cas dans plusieurs cantons avec les chargés de mission pour la promotion de la lecture (Berne, Jura, Neuchâtel...).

Cadrage valaisan

- **Ancrage dans la loi de la promotion de la culture en Valais (1996)**
 - Rendre accessibles au public des collections de documents, d'autres sources d'information et un service de référence nécessaires à la formation et à la culture générale (*Art. 33 missions de la Bibliothèque cantonale, alinéa b*)
 - Contribuer à la promotion des productions littéraires et audiovisuelles du Valais (*Art. 33 missions de la Bibliothèque cantonale, alinéa d*)
 - Favoriser le développement et la coordination de la lecture publique dans le canton (*Art. 33 missions de la Bibliothèque cantonale, alinéa f*)

- **Etat des lieux initial au niveau Valais et répertoire Pearltree**
 Afin de connaître les besoins en matière de promotion de la lecture en Valais, un état des lieux des pratiques actuelles, établi sur la base de travaux antérieurs (*base de données Bibliovalais et rapport 2004 de Rosemarie Fournier et Numéro d'octobre 2006 de Résonances*) et sur la base de données plus actuelles (*liste établie par la CIIP dans le cadre d'un groupe initié en 2010 réunissant les «délégués à la lecture» des différents cantons*), a été effectué.
 Toute une série de sites proposant des actions de promotion de la lecture ouvertes aux classes valaisannes ont été repertoriés dans le cadre de l'élaboration de ce concept: <http://pear.ly/bckqL>. L'offre est riche, mais souvent inégale (sur le plan régional mais aussi au

niveau de la qualité) et largement méconnue tant du côté des écoles que de celui des médiathèques-bibliothèques.

• **Rencontres et contacts**

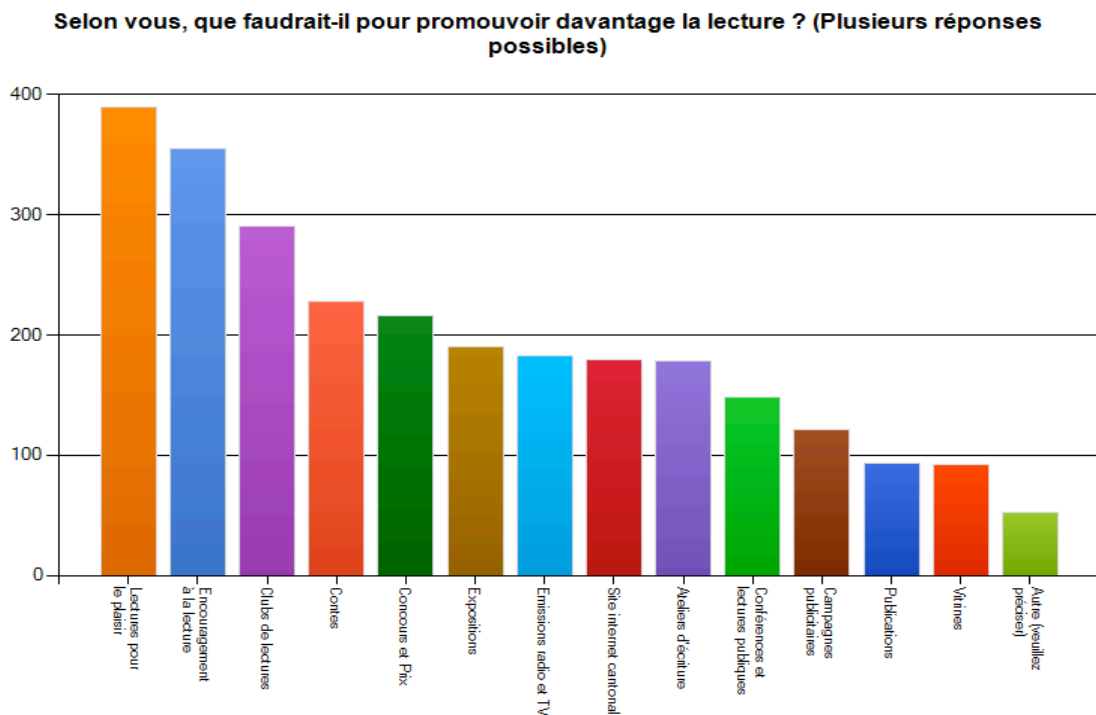
Divers acteurs de la promotion de la lecture en Suisse romande (*président CIIP, président SER, délégués à la lecture, coordinatrice Bataille des livres, chercheurs au SRED à Genève, journaliste scientifique à l'IRDP, professeurs à l'Université de Genève*) et en Valais (*membre du comité de la Semaine romande de la lecture, responsable de la documentation pédagogique à la Médiathèque Valais, bibliothécaires, adjoint au Service de l'enseignement, inspecteurs de la scolarité obligatoire, animateurs de français à la HEP-VS, enseignants et futurs enseignants, étudiants en filière ECCG, apprentis AID, comédiens, responsable de la filière travail social à la HES-SO Valais...*) ont ensuite été rencontrés ou contactés, en vue de cerner les attentes du terrain pour établir ce concept.

Le constat est globalement le suivant:

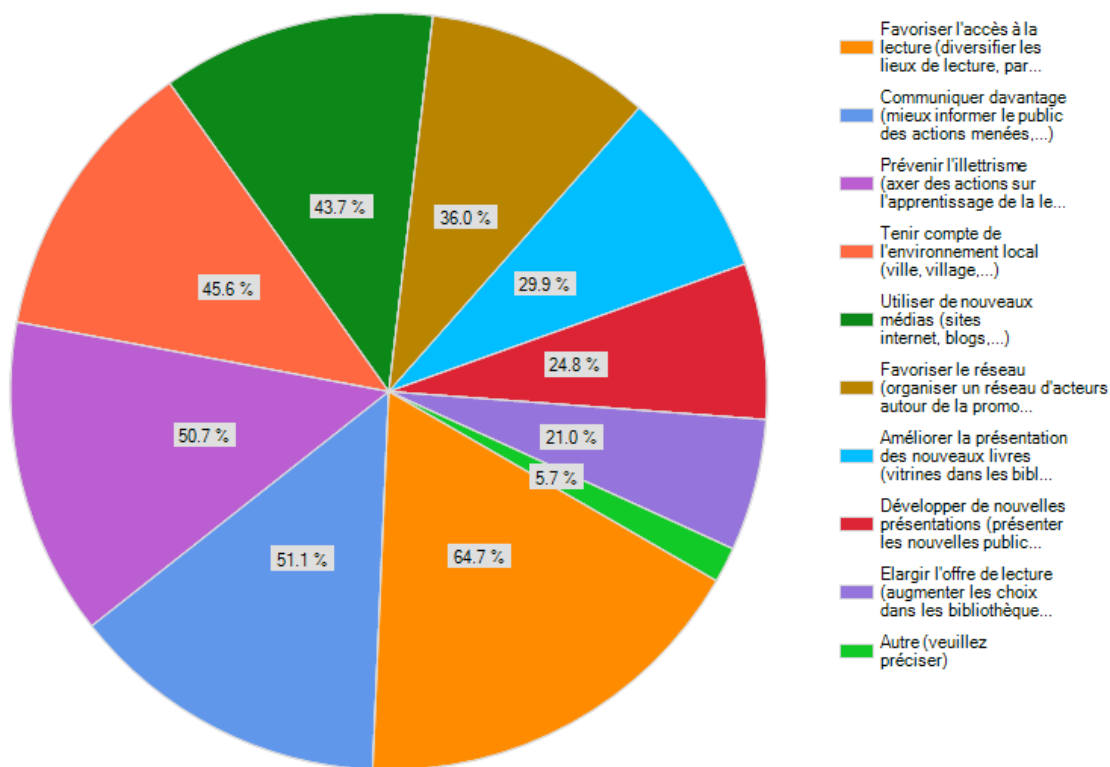
- Manque de visibilité des actions initiées
- Manque de collaboration
- Accès au livre inégal (manque de moyens, manque de ressources et parfois manque d'idées)
- Problème de la baisse du plaisir de lire vers 10-11 ans

• **Sondage**

En avril 2012, suite au constat de la diversité des attentes pour améliorer la promotion de la lecture, un sondage sur la promotion de la lecture a été lancé et adressé aux principaux acteurs valaisans du domaine qui l'ont relayé auprès de leur réseau. Plus de 700 personnes ont répondu à ce petit questionnaire en ligne, ce qui démontre l'intérêt porté à la thématique par les enseignants, les bibliothécaires, les travailleurs sociaux, etc. (cf. résultats détaillés dans «Sondage *Promotion de la lecture en Valais: données brutes*»).



Quels axes faudrait-il privilégier davantage pour promouvoir la lecture ? (Plusieurs réponses possibles)



• ***Matinée de lecture à Martigny dans le cadre de la Semaine romande de la lecture***

Le samedi 17 novembre 2012 aura lieu une matinée de la lecture, coïncidant avec le lancement de la Semaine romande de la lecture organisée pour les écoles du Valais romand (thème: Eclats de lire) et de la Semaine valaisanne de la lecture (thème: Dessine-moi un mouton) organisée dans les bibliothèques du canton. Les offres autour de la lecture seront présentées aux enseignants sous forme interactive.

Trois conclusions sur les besoins de la promotion de la lecture

- ⇒ Besoin d'un guidage pour favoriser l'accès aux actions de promotion (aux bonnes pratiques)
- ⇒ Besoin d'une meilleure information et communication
- ⇒ Besoin de mise en réseau, entre le monde de l'école et celui des bibliothèques

2. Périmètre et public-cible

La promotion de la lecture concerne en priorité l'école et les bibliothèques. Si tous les âges sont concernés, une attention particulière doit être accordée aux enfants et aux jeunes, lecteurs et citoyens de demain. Si la visée première de la promotion est de concerner d'abord les faibles lecteurs, dans la réalité les actions finissent souvent par ne toucher que les bons lecteurs. Aussi à l'intérieur du groupe-cible global, il convient de s'attacher plus spécifiquement aux besoins des enfants et des jeunes allophones et/ou de familles socio-économiquement défavorisées.

Trois conclusions sur le périmètre de la promotion de la lecture

- ⇒ Attention à accorder au plaisir de lire (les actions de promotion de la lecture doivent être diversifiées et montrer que l'effort est une étape pour pouvoir ouvrir des portes culturelles)
- ⇒ Attention à accorder à toutes formes de lecture (livres papier, livres audio, médias électroniques; genres de textes variés...)
- ⇒ Attention à accorder à tous les lecteurs (faibles lecteurs, lecteurs allophones, lecteurs et pas seulement lectrices, bons lecteurs...)

Public-cible

- ⇒ de 0 à 20 ans

3. Objectifs et partenaires

En se basant sur les résultats du sondage et les réflexions lors des différentes rencontres et contact auprès des acteurs de la promotion de la lecture, un certain nombre d'objectifs peuvent être listés.

Les objectifs principaux

- ⇒ Initier et accompagner le développement d'un réseau autour de la lecture
- ⇒ Promouvoir le plaisir de lire: rôle incitatif
- ⇒ S'informer, coordonner et informer

Si l'intérêt d'un ou d'une délégué-e à la lecture pour le Valais semble évident, en raison de l'immensité de la tâche et de l'étendue, ne serait-ce que géographique du réseau, il ne peut pas œuvrer seul. Il doit être le maillon central d'un réseau de collaborations.

Les principaux partenaires

- ⇒ Bibliothécaires (de la Documentation pédagogique de la Médiathèque Valais, des bibliothèques scolaires/interculturelles plus particulièrement)
- ⇒ Enseignants de la scolarité obligatoire et du secondaire II général et professionnel
- ⇒ Associations d'enseignants (SPVAL, AVECO, COCICOVAR, OLLO, AVPE, AVEP...)
- ⇒ animateurs de français à la HEP + Formation continue
- ⇒ Etudiants de la HEP
- ⇒ Enseignants des cours de langue et de culture d'origine
- ⇒ Revues pédagogiques: *Résonances* et *Mitteilungsblatt*
- ⇒ Associations/organismes de promotion de la lecture au niveau cantonal (animatrices valaisannes AROLE, Groupement valaisan des bibliothèques, Bibliovalais, Littéra-Découverte, concours Prix Chappaz, Village du livre, Festival Rilke, antenne valaisanne de l'Association Lire et Ecrire, Festival Sismics, concours slam, Literaturfestival Leukerbad...) et au niveau national, alémanique et romand (ISJM-AROLE, Bibliomedia, Forumlecture suisse, Lab-elle, CIIP, CDIP, IRDP, Semaine romande de la lecture, Semaines de lecture, Bataille des Livres, Roman des Romands, Association Lire et écrire, Concours de lecture (Lire Délire, Lettres Frontières, Prix Fantaisie, Chronos), Semaine de la langue française et de la francophonie, Semaine des médias...)
- ⇒ Logopédistes

- ⇒ Libraires (Fondation Payot pour la promotion de la lecture)
- ⇒ Editeurs
- ⇒ Auteurs/illustrateurs
- ⇒ Comédiens/conteurs
- ⇒ Responsables de crèches et d'unités d'accueil parascolaire
- ⇒ Associations de parents d'élèves
- ⇒ Familles
- ⇒ Communes
- ⇒ Equipe Plate-forme culture Valais
- ⇒ Délégués lecture ou chargés de mission des autres cantons (réseau lecture niveau national, alémanique, romand et régional)

4. Plan d'action

Les tâches d'un ou d'une déléguée à la lecture peuvent être très différentes selon que l'accent est mis sur les actions dans le cadre scolaire, dans les médiathèques-bibliothèques ou en tenant compte de ces deux axes complémentaires. Selon les cantons, le taux d'activité correspond à un plein temps ou à un mi-temps : ayant un rôle de « porte d'entrée » pour toutes les questions liées à la promotion de la lecture, il est difficile d'envisager un pourcentage inférieur. En Valais, en raison du bilinguisme cantonal, il semble judicieux d'envisager soit un poste à 100%, soit deux postes à temps partiel.

Chaque acteur/partenaire a un rôle souvent bien défini et il s'agit prioritairement pour le ou la délégué-e à la lecture d'assurer une veille documentaire, de coordonner, de mettre en vitrine et de promouvoir l'offre existante.

Champ d'action du ou de la délégué-e à la lecture

Activité de promotion

- Etre la personne de référence pour la promotion de la lecture en Valais
- Promouvoir le plaisir de lire en bibliothèque, à l'école, en famille
- Promouvoir l'accès aux ressources documentaires et multimédias
- Promouvoir des formations en lien avec la littérature jeunesse (fiction, documentaire, littérature bilingue)

Activité d'analyse et de veille

- Acquérir une bonne connaissance des caractéristiques et des besoins des différents publics (dont les publics aux besoins particuliers)
- Identifier et/ou répondre aux besoins du Service de la culture
- Identifier et/ou répondre aux besoins du Service de l'enseignement et du Service de la formation professionnelle
- Identifier et/ou répondre aux besoins des différents lieux de lecture (Médiathèque Valais, bibliothèques scolaires, bibliothèques interculturelles...)
- Se tenir informé de toutes les actions de promotion de la lecture au niveau suisse et valaisan
- Se tenir informé des recherches universitaires actuelles menées en lien avec l'acquisition de la lecture

- Identifier les démarches novatrices prometteuses (en classe, en lien notamment avec les MITIC, en bibliothèque...)
- Suggérer l'achat de ressources documentaires et multimédias à la Médiathèque Valais

Activités de coordination et de réseau

- Animer un groupe rassemblant des acteurs de la promotion de la lecture en Valais
- Réaliser un calendrier mis en ligne des manifestations et actions de promotion
- Favoriser les échanges et la réflexion sur les «bonnes pratiques»
- Développer et entretenir des synergies entre le réseau de la Médiathèque Valais, des bibliothèques scolaires et les écoles
- Siéger dans différentes commissions cantonales et intercantionales en lien avec la lecture
- Initier et/ou participer au développement d'activités développées au sein du Service de la culture (concours slam...)

Activités d'information et de communication

- Favoriser l'accès aux ressources documentaires (renseignements site web)
- Informer les réseaux interne et externe de l'offre en matière de promotion de la lecture
- Mettre sur pied une liste de coups de cœur des lectures appréciées par les enfants et les jeunes via les bibliothèques
- Sensibiliser chacune et chacun à propos de l'importance de la lecture dans le développement personnel et la réussite scolaire (publicité, marketing)

Activité de conception et de développement

- Initier et/ou animer des actions de lecture labellisées DECS (actions bilingues pour la teinte originale cantonale)
- Contribuer au développement des visites d'auteurs/illustrateurs dans les classes (liste Etincelles de culture, liste Arole...)
- Contribuer au développement d'ateliers de lecture et d'écriture à la Médiathèque Valais et en bibliothèque

Activités de suivi et de contrôle

- Etablir un suivi des activités
- Vérifier le renouvellement des bénéficiaires des actions de promotion de la lecture
- Valoriser toutes les actions de promotion de la lecture tout en mettant l'accent sur celles qui répondent le mieux aux objectifs du DECS, du PER, du Lehrplan 21...

Exigences de la fonction

- Formation universitaire complète avec connaissance des pratiques pédagogiques liées à l'apprentissage de la lecture et des métiers du livre
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Sens relationnel pour animer le réseau
- Aptitude à la communication orale et écrite
- Connaissances informatiques
- Esprit d'initiative, autonomie
- Goût pour la formation continue

5. Organisation

L'organisation de l'activité du ou de la délégué-e à la lecture est à prévoir à plusieurs niveaux, afin d'insuffler des synergies sur le terrain et pour que des miettes d'envie de lire se répandent, d'où l'idée d'une délégation à la lecture.

Délégation à la lecture

1. Comité de pilotage (Service de la culture, Service de l'enseignement et Service de la formation professionnelle)
2. Délégation à la lecture (délégué-e à la lecture avec référent au sein de la Médiathèque Valais)
3. Association de la lecture (groupe élargi autour de la lecture, avec des acteurs provenant des métiers du livre et du monde de l'enseignement)

Sitographie

Quelques documents clés au niveau francophone

Activités francophones de promotion de la lecture au Québec et au Canada

<http://campagnesurlalecture.ca/wp-content/uploads/Quebec-Literacy-Supplement-Revised.pdf>

Quelques documents clés au niveau de la Suisse romande

Promouvoir la lecture en Suisse romande, article d'Anne Froidevaux paru dans Leseforum

http://www.leseforum.ch/myUploadData/files/2010_3_Froidevaux.pdf

Promotion de la lecture dans le canton de Neuchâtel

<http://www.lireplus.ch>

Jura lecture

<http://www.juralecture.ch>

Questionnement sur l'avenir du lire

<http://www.isjm.ch/isjm.html>

Table des matières

1. Cadrage.....2

2. Périmètre et public-cible5

3. Objectifs et partenaires6

4. Plan d'action7

5. Organisation9

Sitographie9